

TARIFS contrôle de l'usage d'un logo étranger* 2024

Tarifs htva

* à l'exclusion des USA (logo USDA)

Pour les opérateurs établis en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg

- Ce tarif complète les tarifs producteurs et préparateurs pour les coûts de contrôle qui sont d'application dans le cadre du Règlement (UE) n° 2018/848.
- Ce tarif est destiné aux producteurs et aux entreprises de transformation qui souhaitent se conformer aux exigences des cahiers de charge étrangers en vue de l'usage d'un logo étranger.

Logo AB :

Préparateurs : 23€ par produit demandé

Producteurs : 160€ pour la gestion du dossier

Autres logos :

Préparateurs : 436€ pour la gestion du dossier + 23€ par produit demandé.

Producteurs : 160€ pour la gestion du dossier.

Contrôles renforcés sur place min. 2h	100€/h
Contrôles renforcés administratif bureau	66€/h
Analyses supplémentaires	à charge de l'opérateur

Les modalités de paiement

- Les contrôles supplémentaires sont nécessaires lorsque la mission de contrôle est rendue difficile : locaux non accessibles, comptabilité non disponible, mal tenue ou incomplète, information incomplète concernant le processus de transformation, etc.
- En cas d'infraction grave, de non-conformité et lorsque le résultat d'une analyse est positif et confirme une situation anormale. Ces contrôles renforcés sont facturés.
- La redevance annuelle (pour l'année civile) est due, même si nos prestations ne couvrent qu'une partie de l'année calendrier.